

AAP Environnement-Santé-Travail 2018

2 AAP de l'Anses portant sur "les risques sanitaires liés à des agents chimiques, physiques ou biologiques, ou des questions induites par le développement rapide de technologies". Le 1er AAP est à vocation généraliste et le 2nd se focalise sur la thématique radiofréquences et santé. Ces AAP soutiennent des projets de 2 à 3 ans, à hauteur de 40 à 200 K€, et des études de faisabilité visant à "explorer une approche novatrice dont la faisabilité n'est pas assurée pour 50K€ maximum sur 2ans ou plus.

L'Anses compte, parmi ses missions, la programmation et le soutien à la recherche. Cela se concrétise notamment par la conduite du programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST), outil essentiel pour développer les connaissances en appui aux politiques publiques et aux travaux d'évaluation des risques sanitaires. Dans ce cadre, des appels à projets de recherche centrés sur les thèmes santé-environnement et santé-travail sont lancés chaque année. Pour l'édition 2018 du PNR EST, deux appels à projets sont lancés ce jour, pour un montant total de financement de huit millions d'euros.

Pour l'année 2018, les appels à projets lancés portent sur l'évaluation et l'analyse des risques environnementaux pour la santé humaine (population générale et travailleurs) et sur les risques pour les écosystèmes et la qualité des milieux. Ce programme, souligne l'agence, "a de facto un rôle d'animation de la communauté scientifique concernée, qui facilite notamment la mobilisation des chercheurs par l'Anses pour ses besoins d'expertise collective en évaluation des risques sanitaires".

► Environnement-Santé-Travail :

Le premier appel à projets, à vocation généraliste, porte sur des thèmes variés :
 -risques liés à des **agents physiques (nuisances sonores, rayonnements non ionisants), chimiques (en particulier aux perturbateurs endocriniens) et biologiques** ;
 -risques liés aux nanoparticules et aux fibres minérales ;
 -risques liés à l'exposition aux produits phytopharmaceutiques ;
 -risques liés aux **agents cancérigènes environnementaux** ;
 -risques liés associés à des contaminations émergentes et aux déchets ;
 -risques liés à la qualité de l'air et lutte anti-vectorielle ;
 -risques liés aux changements climatiques ;
 -approche des risques sanitaires et environnementaux par les **sciences humaines et sociales**.

► Radiofréquences

et

santé :

Le second appel à projets est dédié financé grâce au fruit d'une taxe sur les émetteurs radiofréquences, il vise à développer des actions de recherche en appui à l'expertise et à élargir la communauté scientifique qui s'intéresse à ce sujet.

Le texte de cet appel à projets porte sur 4 thèmes :
 -recherche de **mécanismes d'action des radiofréquences au niveau cellulaire** ;
 -recherche d'**effets physiologiques ou sanitaires des radiofréquences** ;
 -hypersensibilité électromagnétique ;
 -caractérisation des expositions.

L'Anses précise que "lors du processus de sélection, un fort accent sera mis sur la qualité de la méthodologie des projets, dans la mesure où ceux-ci sont destinés à être utilisables dans des expertises ultérieures".

- + [Candidatez en ligne sur la plateforme de l'ANSES](#)
- + Consulter l'AAP à [vocation généraliste](#)
- + Consulter l'AAP sur le [thème " Radiofréquences et santé "](#)



12 décembre 2017

Généraliste :

- 12 décembre 2017 : Date limite de dépôt des lettres d'intention
- 13 mars 2018 : Date limite de dépôt des dossiers complets en ligne

Radiofréquences et santé :

- 19 décembre 2017 : Date limite de dépôt des lettres d'intention
- 19 avril 2018 : Date limite de dépôt des dossiers complets en ligne